

PROGRAMME

ÉLECTIONS MUNICIPALES
BREST
15 ET 22 MARS 2020

BREST

ÉCOLOGIE

SOLIDARITÉS



Sommaire

Nos 8 ambitions

Introduction.....	P.4
Pour une ville agréable à vivre au quotidien.....	P.5
Pour une ville solidaire et protectrice.....	P.5
Pour une ville où il fait bon vivre à tous les âges de la vie.....	P.6
Pour une ville verte et bleue.....	P.6
Pour une ville exemplaire et démocratique.....	P.7
Pour une ville qui accompagne l'économie et l'emploi.....	P.7
Pour une ville créative, innovante et inspirante.....	P.8
Pour une ville ancrée sur son territoire et ouverte sur le monde.....	P.8

Nos propositions

Action sociale - insertion - égalité.....	P.10
Agriculture - alimentation.....	P.13
Associations.....	P.14
Communs.....	P.15
Condition animale.....	P.16
Culture.....	P.17
Culture et langue bretonne.....	P.19
Déchets.....	P.20
Démocratie - transparence - RH.....	P.21
Économie et emploi.....	P.23
Éducation - jeunesse.....	P.25
Environnement - Nature en ville.....	P.26
Europe et international.....	P.28
Finances publiques.....	P.29
Mobilités.....	P.30
Numérique.....	P.32
Port et rade.....	P.33
Prévention - sécurité.....	P.34
Sport.....	P.35
Urbanisme - logement.....	P.36

NOS 8 AMBITIONS

Introduction Digoradur

Brest Écologie Solidarités est la liste qui rassemble autour de l'ambition de faire de Brest une ville écologique et solidaire. Initiée par les écologistes, elle rassemble des formations politiques et des citoyen-ne-s qui, ensemble, ont bâti ce programme.

Brest, évidemment parce que nous avons cette détermination sans faille à améliorer le quotidien des Brestoises et des Brestois.
Écologie, parce qu'une ville écologique est une ville apaisée, plus belle, plus saine, plus juste. C'est aussi une ville qui offre des opportunités d'engagements, d'initiatives, d'entreprises. Face aux urgences écologiques, nous saurons proposer et développer ces opportunités.
Solidarités, parce qu'une ville est faite des femmes et des hommes qui, au quotidien, coopèrent, s'entraident, vivent, et que ces solidarités sont les liens qui nous unissent.

Parce qu'un empilement de mesures « vertes » ne fait pas un programme écologiste, nous avons bâti notre programme autour de huit ambitions majeures qui donnent à voir ce que serait une ville écologique. Ces ambitions dessinent la ville que nous appelons de nos vœux. **Brest peut être une ville exemplaire à la point de la transition écologique, si nous y mettons notre énergie et nos savoirs-faire.** Cette transition correspond à une aspiration, largement partagée, d'une ville dynamique dans laquelle chacun-e puisse vivre et s'épanouir. **La coopération, le respect, l'entraide, la contribution sont les valeurs qui fondent notre projet pour Brest.** Ce document présente notre projet pour Brest au travers de 8 grandes ambitions et de 236 mesures concrètes.



Pour une ville agréable à vivre au quotidien
 Evit ur gêr plijus bevañ enni bemdez

Nous souhaitons une ville apaisée et verdoyante où la part belle est faite aux transports en commun, aux piéton-ne-s et aux cyclistes. Une ville où se déplacer est un plaisir grâce à des cheminements bordés de verdure et des zones de trafic limité. Où les transports en commun sont fréquents et accessibles à chacun-e. La voiture n'est pas à bannir de la ville, mais sa place doit être pour celles et ceux qui en ont besoin. Améliorons le stationnement des résident-e-s ! Encourageons celles

et ceux qui n'habitent pas en centre-ville à y venir autrement que seul-e-s en voiture ! En nous positionnant contre la tendance générale à la construction de zones commerciales périurbaines qui tuent la ville, nous soutiendrons le retour des commerces en centre-ville et dans les quartiers.

Pour une ville solidaire et protectrice

Evit ur gêr kengret an dud enni, an eil re gant ar re all, ha doujet ar gwirioù enni

Ville populaire, Brest est historiquement riche de réseaux associatifs denses qui montrent l'attrait des Brestoises pour le bien commun. Brest fait partie des villes de France où les inégalités sont les plus faibles. Nous soutiendrons les associations et les bénévoles qui contribuent à l'animation, à la vie et à la solidarité dans nos quartiers ; nos politiques publiques seront solidaires. Nous renforcerons la prévention et l'action sociale de proximité pour que chaque Brestois-e connaisse

une véritable tranquillité dans son quartier. Nous ferons en sorte que les victimes de violence soient écoutées, protégées et accompagnées. L'égalité entre les femmes et les hommes, l'égalité des genres et l'inclusion des personnes LGBT+ deviendront une réalité dans tous les domaines de compétence de la ville. Nous nous appuierons sur la laïcité, porteuse d'émancipation et garante du bien vivre ensemble.



Pour une ville où il fait bon vivre à tous les âges de la vie

Evit ur gêr e vo brav an holl enni, da n'eus forzh peseurt oad

Nous voulons pour les Brestois-e-s une ville qui s'adapte à tous les âges de la vie et à la diversité des personnes. Bien vivre à Brest, nous le voulons pour tous : enfants, adolescent-e-s, étudiant-e-s, jeunes actif-ve-s, familles ou personnes seules, personnes en situation de handicap, sans oublier nos aîné-e-s. Nous proposerons des services de santé, de loisirs et d'éducation et adapterons la ville, ses services et ses équipements à toutes et tous, quelque soit leur âge, leurs parcours de vie ou leurs

besoins spécifiques. Penser la ville pour toutes et tous, c'est construire une ville plus agréable, accessible et sécurisée. C'est partager un mode de vie à la Brestoïse, où chaque habitant-e trouve sa place.

Pour une ville verte et bleue

Evit ur gêr c'hlas

Brest est une ville entourée de nombreux espaces naturels et dispose d'atouts trop peu mis en valeur. Nous développerons les moyens d'en profiter, d'améliorer notre rapport à notre environnement. Redonnons-nous un cadre de vie sain et apaisé, facteur de bien être, où la présence de nature en ville permet aussi de lutter contre la perte de biodiversité et les effets du changement climatique. Aménageons de nouveaux jardins publics, valorisons les abords de la Penfeld et créons une

« boucle verte » qui reliera les espaces verts. La nature en ville est un bien commun à partager, elle doit aussi se construire avec tout-e-s les habitant-e-s.



Pour une ville exemplaire et démocratique

Evit ur gêr skouer ha demokratel

Ensemble nous imaginerons de nouvelles façons de faire vivre la démocratie locale, en donnant des moyens à la participation citoyenne sur tous les sujets (laïcité, éducation, santé, proximité, urbanisme, vivre ensemble). Nous créerons les conditions d'un échange permanent pour que toutes et tous puissent apporter leur contribution. Cet échange sera initié au plus proche des habitant-e-s, notamment en renforçant le rôle des mairies de quartier, en proposant de nouveaux dispositifs par-

ticipatifs. Cela exigera de la collectivité une éthique politique, une exemplarité dans sa gestion, de la transparence et de la transversalité dans ses procédures, dans ses actions et ses politiques publiques.



Pour une ville qui accompagne l'économie et l'emploi

Evit ur gêr a vo skoazellet enni an ekonomiezh hag al labour

Nous croyons à une vision de l'économie alliant dynamisme et protection de l'environnement. L'écologie intégrée au tissu économique brestois permettra le développement d'activités durables et génératrices d'emploi. Nous nous inspirerons des entreprises à but d'emploi (zéro chômeur longue durée). L'économie sociale et solidaire, déjà très présente sur notre territoire, sera toujours plus encouragée. Nous soutiendrons les producteurs du Pays de Brest qui nous nourrissent, les artisans

qui fabriquent localement, les créateurs qui stimulent le tissu économique local, les commerçants, les porteurs de projets collectifs qui revitalisent nos quartiers. La ville devra être exemplaire dans l'exigence de ses achats publics.

Pour une ville créative, innovante et inspirante

Evit ur gêr a vo krouet enni, lakaet ar youl da dalvezout enni ha roet lusk d'an ijin enni

Pour réussir les défis que nous imposent les changements globaux, impliquons-nous pour trouver les solutions qui dessineront notre avenir. Pour cela, il nous faut des lieux de partage où l'expérimentation est possible, où les initiatives de chacun-e trouvent leur place. Les transformations sont en germe un peu partout sur notre territoire. Nous mettrons tout en œuvre pour permettre à ces idées nouvelles et innovantes de voir le jour. Nous voulons faire du numérique un accélérateur de la

transition écologique et un outil facilitant le quotidien urbain des habitant-e-s. Nous soutiendrons l'entrepreneuriat social, les éco-pôles, les circuits courts, l'expression culturelle et la création sous toutes ses formes.

Pour une ville ancrée sur son territoire et ouverte sur le monde

Evit ur gêr gwriziennet en he ziriad ha digor war ar bed

Grand port, Brest est ouverte sur le monde. Cœur de son territoire, elle doit agir localement en coopération étroite avec les différents acteurs de son bassin de vie. Elle prendra sa place de métropole occidentale d'une Bretagne réunifiée et de capitale européenne de la mer et des sciences marines. Nous développerons des partenariats internationaux pour faire face, ensemble, aux défis d'aujourd'hui et de demain : protection des océans, des espaces naturels et agricoles, nouvelles mobilités, économie, solidarités, cultures.

NOS PROPOSITIONS

Hor c'hinnigoù

Voici la liste de nos propositions concrètes que nous nous engageons à mettre en œuvre lors du prochain mandat, si nous sommes élu-e-s. Elles sont rangées selon 20 thématiques.

Les 20 thématiques :

- Action sociale - insertion - égalité
- Agriculture - alimentation
- Associations
- Communs
- Condition animale
- Culture
- Culture et langue bretonne
- Déchets
- Démocratie - transparence - RH
- Économie et emploi
- Éducation - jeunesse
- Environnement - Nature en ville
- Europe et international
- Finances publiques
- Mobilités
- Numérique
- Port et rade
- Prévention - sécurité
- Sport
- Urbanisme - logement





Si Brest est depuis toujours une ville de solidarités, des inégalités et disparités existent bel et bien encore. De nombreuses personnes renoncent à leurs droits ou aux soins de santé par manque de mobilité ou d'informations accessibles et simples. Il y a un enjeu fort de reconquête des quartiers laissés pour compte. Nous portons une action sociale ambitieuse.

1. Créer un service mobile d'accès aux droits et aux soins

De nombreuses personnes renoncent à leurs droits ou aux soins de santé par manque de mobilité ou d'informations accessibles et simples. Notre méthode consiste à aller vers les habitant·e·s selon une logique de proximité. Nous mettrons en place une structure itinérante de soins et d'accès aux droits qui ira à la rencontre notamment des jeunes et des plus fragiles, un guichet unique facilitant l'accès aux services administratifs et de santé.

2. Conforter les enveloppes budgétaires, Ville et Métropole, pour la politique de la ville : soutien aux Quartiers Politique de la Ville (QPV) sur l'insertion professionnelle, l'égalité femmes-hommes, l'accompagnement des jeunes, la participation des habitant·e·s

3. Mettre en place une politique transversale du handicap

Nous mettrons en place une véritable politique transversale du handicap dans toutes nos politiques publiques avec un·e référent·e accessible dans chaque service de la Ville et un·e même élu·e portant une délégation handicap à la ville et accessibilité à la métropole.

4. Travailler à obtenir le label "Tourisme et Handicap"

Brest deviendra ville labellisée "Tourisme et Handicap" pour rassurer et accueillir les personnes en situation de handicap souhaitant voyager à Brest. La ville sera inclusive et handi-accueillante en repensant tous les usages de la ville sous cet angle : espaces urbains, transports en commun, organisation des événements et des services publics, actions de médiation et de communication, formation des partenaires associatifs à l'accueil de la diversité.

5. Préparer l'Acte II du plan de sensibilisation à la consommation d'alcool

6. Mieux soutenir les aidant·e·s des aîné·e·s et réfléchir à un lieu de ressources

7. Co-construire une politique de solidarités avec les acteurs sociaux et continuer à soutenir les structures sociales existantes

8. Réfléchir à la mise en place d'une Nuit des Solidarités. Travailler à une meilleure prise en charge des jeunes sans ressources et des enfants à la rue

9. Former des ambassadrices et ambassadeurs de santé : impliquer les habitant·e·s dans les actions de prévention et d'accès aux soins

Il s'agit de développer la participation des habitantes et habitants aux questions de santé. Le but est la mise en place d'actions co-construites avec les habitant·e·s, les professionnel·e·s de santé et la ville. Cette proposition se base sur le constat que les habitant·e·s d'un quartier ou d'une ville sont souvent « expertes » ou en contact des questions de santé de leur environnement proche, ou de leur groupe de pairs.

10. Développer l'accessibilité des soins pour les personnes en graves difficultés de santé (physiques et psychiques) et renforcer le conseil local de santé mentale

Le conseil local de santé mentale est un espace de coordination entre élus, professionnels de la psychiatrie, représentants des patients, professionnels de l'ensemble d'un territoire (de l'insertion, de l'associatif par exemple). Il est composé de plusieurs instances : cellule de veille, groupes thématiques (logement, travail...). Nous souhaitons renforcer ce conseil local de santé mentale parce que la question de la prise en compte de la souffrance psychique est une priorité dans notre désir d'améliorer le bien-être et la santé de tous et toutes.

Cette question de la santé mentale est complémentaire de la réduction des inégalités sociales, de la prise en compte des personnes victimes de violences, dans la protection des plus vulnérables. Cette thématique a aussi sa place dans l'espace public, dans le mieux vivre ensemble.

11. Rendre la ville plus accueillante à tous les âges

Aménagements et équipements urbains, transports accessibles, rénovation de l'EPAHD Louise Le Roux, logements adaptés et à loyer modéré pour des personnes en perte d'autonomie, habitat partagé,

augmentation des places en crèches, diversification de l'offre de logements pour les étudiant·e·s...

12. Assurer le droit à l'hébergement d'urgence pour les sans-abri : établir un état des lieux et réfléchir au parcours d'accompagnement

13. Renforcer la cellule habitat indigne pour aider les personnes en précarité de logement et lutter contre les logements insalubres

14. Renforcer l'accueil et l'accompagnement des nouveaux·elles arrivant·e·s à Brest afin de favoriser leur insertion citoyenne, sociale et professionnelle

15. Accueillir dignement et humainement les migrant·e·s

Maintenir les subventions allouées aux associations et poursuivre les conventions pour la prise en charge des mineur·e·s étranger·e·s isolé·e·s, soutenir financièrement et techniquement le développement de l'entraide solidaire, création d'un service administratif municipal faisant directement le lien avec la Préfecture, valoriser l'interculturalité et soutenir l'inclusion des jeunes, et mettre en place un dispositif spécifique pour favoriser la pratique sportive des migrants.

16. Lancer une étude sur la tarification sociale de l'eau

17. Etudier la faisabilité économique pour la création d'un « revenu minimum social garanti »

18. Créer et porter un Crédit municipal : une banque solidaire

19. Créer une délégation à la grande pauvreté

20. Assurer l'égalité femme/homme au travers des politiques locales

L'égalité n'est pas acquise. C'est une question de droits et de justice pour toutes et tous. Brest s'est engagée sur ce sujet depuis la signature de la Charte Européenne pour l'Égalité femme/homme en Mars 2009. Nous accentuerons cette mise en place de nos «budgets sensibles au genre» sur l'ensemble de nos autres politiques. Nous mettrons en place un observatoire afin de pouvoir mesurer et proposer des priorités sur les secteurs les plus inégalitaires. Nous proposerons des critères au travers des conventionnements avec les partenaires de la ville.

21. Soutenir la création d'un Refuge pouvant accueillir les mineur·e·s et jeunes majeur·e·s LGBT+, y compris les migrant·e·s en situation de rupture familiale, d'isolement, dans leur reconstruction émotionnelle et matérielle, et leur facilitant l'accès à leurs droits.

22. Favoriser l'ouverture d'un lieu partagé pour les associations LGBT+, lieu de rencontres, d'échanges, de culture et de « pause »



Nous nous engageons à créer les conditions pour que chacun·ne soit intégré·e dans la transition alimentaire et dispose d'une alimentation saine, en quantité suffisante. Nous voulons développer une agriculture urbaine productive et sociale. Nous voulons également préserver les espaces agricoles de la métropole et leur vocation de maintien d'une activité économique.

23. Cantines scolaires : assurer des repas 100% bio et/ou local et proposer une alternative végétarienne à chaque repas à coût équivalent pour les familles

La restauration collective scolaire est un levier fondamental à activer pour la transition alimentaire de notre ville : viser la restauration collective scolaire (maternelles, primaires) c'est viser tou·te·s les Bresto·is·es (6500 enfants et leurs familles). Privilégier le bio/local, en plus d'agir pour notre environnement et le climat, c'est soutenir une agriculture riche en emplois, recréer des dynamiques territoriales et assurer un développement économique local. Afin de rendre la cantine accessible à toutes et tous, réduire la consommation de viande, lutter contre le gaspillage alimentaire et donc aussi les coûts, une alternative végétarienne sera proposée à chaque repas.

24. Création d'une SCIC pour gérer la cantine scolaire (cuisine centrale) : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

25. Préserver les espaces agricoles de la métropole, favoriser l'installation en agriculture biologique

26. Développer une agriculture urbaine : développement des jardins partagés et familiaux, projet de ferme urbaine à vocation pédagogique à Bellevue

27. Ouvrir et rendre plus transparente la cellule foncière agricole

28. Renforcer les moyens financiers du projet alimentaire métropolitain

29. Développer un réseau d'épiceries sociales et solidaires

30. Informer et sensibiliser à une alimentation de qualité et locale

Nous soutiendrons les démarches citoyennes et associatives valorisant les circuit-courts et les équipements de quartier s'impliquant dans la mise en relation directe des producteur·rice·s locaux·ales et des habitant·e·s. Nous améliorerons également l'information et la sensibilisation sur les enjeux d'une alimentation saine et diversifiée, notamment via des accompagnements individuels et collectifs.

31. Donner la possibilité aux maisons de retraite d'accueillir des animaux et de travailler le lien des résident·e·s avec la nature (via des poulaillers partagés...)

32. Lancer un plan de réduction du gaspillage alimentaire : dans la restauration collective et les événements

33. Travailler à la mise en place d'une cantine sociale avec portage des repas

34. Créer un Espace Test Agricole pour encourager l'installation de nouveaux·elles paysan·ne·s



Le tissu associatif brestois est dense, divers et dynamique. Il contribue fortement à l'attractivité et à la qualité de vie dans notre ville. Mais ce tissu est aussi fragile. Il a besoin d'être reconnu pour ce qu'il fait mais surtout pour ce qu'il est, c'est à dire une formidable école permanente de la démocratie, de l'engagement, du faire ensemble, de l'intérêt général. Nous protégerons et soutiendrons les associations.

35. Organiser un forum annuel des associations et des forums associatifs dans les quartiers de Brest

Les associations brestoises manquent d'un événement pour présenter leurs activités en début de saison. Nous organiserons un forum des associations afin de valoriser l'offre associative locale et de permettre aux petites associations de mieux se faire connaître, tout en donnant une meilleure visibilité aux Brestoises. A chaque rentrée de septembre, le forum s'installera dans un ou plusieurs lieux de la ville, pour permettre à toutes les associations de tenir un stand et à tous les habitant·e·s de s'inscrire à des activités ou simplement de découvrir la diversité des associations brestoises.

36. Sécuriser les financements des associations

Nous sécuriserons les financements alloués dans leurs montants mais aussi dans la durée, en privilégiant le recours à la subvention et à la convention pluri-annuelle, en limitant le recours aux appels d'offres et appels à projets tendant à la mise en concurrence des associations entre elles et avec le secteur marchand.

37. Porter une véritable politique d'hébergement des associations

Les locaux associatifs doivent être progressivement rénovés et mis aux normes, et leur occupation rationalisée pour soutenir plus efficacement le dynamisme de la vie associative. Nous ferons un véritable état des lieux des locaux disponibles et accessibles, en favorisant

la communication entre les différents acteurs concernés, pour une meilleure connaissance des associations, de leurs situations et leurs besoins, tout en les intégrant aux processus de concertation et de décision.

38. Organiser des espaces permanents de rencontres et d'expression entre associations et habitant·e·s, autour de la transition écologique, type maison éco-citoyenne

39. Aider les bénévoles dans leurs fonctions en soutenant l'accueil, l'information, le conseil, l'aide, l'accompagnement et la formation

40. Démocratiser l'open source et constituer un panel d'outils libres à distribuer à chaque association

Les aides apportées aux associations seront aussi numériques. Nous veillerons à constituer un panel d'outils libres et à les distribuer à chaque association en ayant l'utilité. Cette diffusion élargie des outils numériques libres dans les associations pourra également favoriser leur usage dans le quotidien de chacun·e.

41. Mettre en place un programme de type "cinquante-cinquante" permettant à une association ou une école de monter un projet d'amélioration du cadre de vie financé par la ville et géré par le·la porteur·se de projet

42. Soutenir et former les associations sur le recours au financement participatif (crowdfunding)



Nous voulons répondre à l'aspiration des habitant·e·s de produire, gérer et partager des ressources de façon collaborative et ouverte, ce que l'on nomme les « communs urbains ». Nous mettrons pour cela en place des outils permettant d'accueillir les initiatives des Brestoises et de mettre en valeur ces communs. C'est le moyen de se réapproprier la ville.

43. Proposer des ateliers de bricolage, des lieux de réparation et d'échanges de savoirs (type repair café, fablab) pour une véritable économie circulaire locale qui renforcera le lien social

49. Mener un travail pour pouvoir accueillir des espaces d'expérimentations professionnelles dans nos équipements de quartier, en coopération avec les associations qui les animent

44. Encourager les communs à Brest (Brest en Communs)

45. Travailler à une charte des communs à Brest, qui pourra servir par exemple à la réflexion autour du site de l'Avenir

46. Favoriser la mutualisation des équipements et locaux associatifs et municipaux à la demande des usagers

47. Porter le projet Fabcity, qui invite à repenser l'impact et les pratiques du numérique pour relocaliser la production industrielle, artisanale, alimentaire et énergétique sur le territoire

48. Utiliser les anciens locaux du Fourneau pour y installer un espace dédié à la fabrication partagée, au réemploi et à l'économie circulaire.



Il nous faut améliorer la coexistence de l'animal et l'homme dans les espaces publics et privés. Mais aussi renforcer les liens entre l'animal et l'homme dans les situations de vulnérabilité. Pour cela nous voulons une meilleure protection animale, éduquer aux bienfaits de l'animal pour l'humain, et en faire un enjeu de politique municipale transversale.

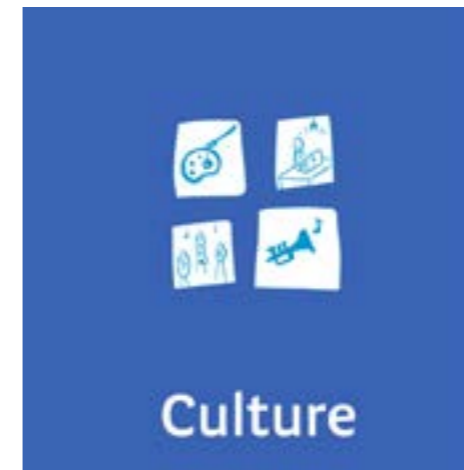
50. Créer une délégation d'élue à la place de l'animal en ville

51. Développer les espaces dédiés aux animaux type caniparc et les équipements de propreté

52. Soutenir une politique de stérilisation des chats errants en partenariat avec les associations de protection animale

53. Engager le transfert de la fourrière du Minou sur un autre site, en concertation avec les autres communes de la Métropole

54. Interdire les cirques avec animaux sauvages



Nous portons comme valeur l'idée de « démocratie culturelle », donnant le droit à chaque citoyen-ne de devenir un créateur, un acteur culturel, et de promouvoir ainsi son identité propre. Nous encouragerons les expressions culturelles et serons garants des droits culturels. La culture en tant que vecteur de lien social et d'émancipation est au coeur de nos préoccupations pour Brest.

55. Créer un équipement intermédiaire accessible, type salle polyvalente en centre ville à disposition des associations pour des petites programmations, résidences

56. Développer des résidences d'artistes dans tous les quartiers

Nous continuerons à soutenir les lieux culturels et aiderons à en créer de nouveaux en rendant disponibles des locaux appartenant à la ville, actuellement inoccupés, pour la réalisation de projets artistiques temporaires. Ces lieux seront des espaces d'expérimentation pour tous, compagnies artistiques, collectifs, associations, habitant-e-s. Ils permettront de valoriser le patrimoine vacant de la ville tout en redynamisant certains secteurs. Nous faciliterons également la mise en place de résidences d'artistes dans des lieux variés qui permettront la diffusion de l'art dans d'autres milieux : écoles, ephad, centres sociaux, maisons de quartier...

57. Mettre en place une carte "Sortir à Brest" qui permette un accès facilité aux loisirs et à l'offre culturelle et sportive pour les jeunes et étudiant-e-s

58. Rénover le musée des Beaux-Arts, concerter sur le réaménagement du Carré des Arts et rénover le Quartz

59. Valoriser les cultures urbaines, techniques et populaires. Soutenir la culture amateur

60. Mettre en place un dispositif de soutien à la création et au maintien de cafés-concerts. Soutenir le développement de la scène musicale brestoïse

Pour soutenir ces lieux nous proposons donc de mettre au débat :

- La création d'une commission des débits de boisson à l'échelle communale qui aurait par délégation de la Préfecture tout pouvoir en termes de médiation, de sanction, de recherche de solutions.

- La création d'un protocole simple de conciliation entre les cafés cultures et les riverain.e.s, basé sur l'interconnaissance, le dialogue et l'expérimentation de solutions partagées, avec une médiation par les services de la collectivité.

- La mise en place d'une aide financière aux travaux d'isolation phonique des lieux dont le projet culturel est affirmé, régulier et inscrit dans la durée.

- L'expérimentation d'une ouverture jusqu'à 3h des établissements proposant des spectacles, et les accompagner sur des actions envers leurs usagers de réduction des nuisances sonores à proximité de l'établissement.

61. Permettre le développement des acteurs culturels de l'ESS, en formant et en sensibilisant aux outils de l'économie solidaire

62. Faciliter l'accès aux fonds européens pour les acteurs culturels

63. Mettre en place des critères d'écoresponsabilité et d'accessibilité dans les subventions et les conventionnements avec les acteurs culturels

64. Encourager et valoriser les actions des professionnel-le-s de la culture, rattaché-e-s aux grands équipements, visant à aller à la rencontre des publics qui ne peuvent pas se déplacer (EHPAD, hôpitaux...) et à accueillir de nouveaux publics issus des Quartiers

65. Donner toute sa place aux arts dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement de l'espace public

66. Construire au sein du service culture un dispositif d'accès à la culture pour tou-te-s avec médiation des acteurs sociaux et promotion des cultures urbaines et populaires

67. Développer des projets de partenariat novateurs dans le champ des cultures numériques

68. Protéger le patrimoine historique et artistique matériel et immatériel de Brest, valoriser les parcours culturels et touristiques reliant les sites patrimoniaux, valoriser la mémoire et les savoir-faire des ouvrier.e.s brestois.e.s, de l'arsenal et de la construction navale

69. Communiquer, valoriser le sens des noms de rues et de lieux à Brest

70. Avoir une action spécifique pour lutter contre les violences faites aux femmes, aux enfants et aux personnes vulnérables lors des manifestations publiques

71. Développer la culture scientifique et technique (et favoriser l'imaginaire prospectif et positif)



Nous promouvons la culture et la langue bretonne. Le Breton est classé par l'UNESCO parmi les langues en danger. Cette donnée impose une réflexion autour de la diversité culturelle et linguistique en tant que composante du développement durable (agenda 21 de la culture), dans le respect de principes universels à la base d'un ensemble de grands textes internationaux.
Mil a bouez eo saveteiñ ar brezhoneg !

72. Développer l'enseignement bilingue à l'école

La préservation et la transmission de notre langue régionale sont portées haut et fort par notre liste. Nous ouvrirons de nouvelles filières bilingues et pérenniserons les filières actuelles afin d'arriver à une classe en breton dans chaque quartier brestois. Deux sites seront inaugurés d'ici 2024 afin de remplir les objectifs et faire de Brest la première ville bretonne en terme d'effectifs d'élèves scolarisés dans une classe bilingue. Nous soutiendrons le réseau associatif Diwan.

73. Réfléchir à la place du breton dans l'ensemble des politiques de la ville et de la métropole et en faire la promotion à tous les organismes parapublics des deux collectivités (ex. Brest'aim)

En communiquant largement et en sensibilisant les différents acteurs à ces richesses patrimoniales ; en rendant visible la langue sur les documents administratifs (livret de famille, livrets d'informations, etc) et dans la communication de la ville (prospectus, affiches, site web) et en incitant les organisateurs d'événements à faire davantage entendre le breton (Arena, stade, Carène, etc.).

74. Proposer une heure de breton dans toutes les écoles et dans tous les collèges

75. Respecter la toponymie originale des lieux

Ne pas débrettonner notre territoire, garder les noms historiques et lieux-dits, le faire dans la bonne orthographe

76. Mener la réflexion avec le milieu associatif pour la création d'une Ti ar vro (Maison de la langue et de la culture bretonne)

Nous porterons avec les associations locales l'ambition de réfléchir à l'implantation d'une véritable Ti ar Vro : cet espace au centre-ville, accessible pour toutes et tous, et proche des transports en commun, pourra selon les besoins, les demandes et les capacités financières, représenter un véritable lieu de mémoire et de culture à Brest, à visée touristique et historique, et bien entendu associative : Des salles pourraient y être dédiées à la pratique et l'apprentissage de la langue bretonne, de la danse, de la musique au sens large.

77. S'engager à mettre en place une signalétique bilingue à chaque changement de panneau



Nous voulons faire de Brest une ville responsable de son impact environnemental, avec une politique de gestion des déchets fondée sur le recyclage et l'économie circulaire. La production de déchets non recyclable et l'incapacité à les gérer est un problème majeur auquel nous nous attaquerons.

78. Limiter l'usage du plastique et des emballages jetables dans le fonctionnement des services de la collectivité et au sein des événements financés par la collectivité

La réduction du gaspillage alimentaire fait partie de notre plan pour réduire globalement la production de déchets et améliorer leur gestion. Tout d'abord, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. L'usage du jetable sera banni partout où cela est possible et les emballages réutilisables seront rendus plus accessibles. Pour cela nous supprimerons l'usage unique dans les administrations. Nous soutiendrons le développement de la vente en vrac. Nous favoriserons la pratique de la consigne sur les produits locaux et la vente à emporter.

79. Lancer une étude sur la tarification incitative des déchets

80. Etudier la mise en place de réseaux de chaleur en sortant d'une logique de traitement des déchets

81. Soutenir le développement de la vente en vrac, par la promotion et l'éducation

82. Encourager la pratique de la consigne sur les produits locaux et la vente à emporter

83. Développer la pratique du compostage et étudier la faisabilité d'une collecte séparée des biodéchets

En 2019, près de 23 % des poubelles de la Métropole sont remplies avec des déchets compostables. Le réseau de composteurs mis en place par la ville et Vert le jardin montre que les Brestois-e-s participent activement à la valorisation de ces déchets organiques ; nous systématiserons le compostage en développant les composteurs et la formation des habitant-e-s et étudierons la faisabilité d'une collecte séparée des biodéchets.

84. Organiser un "Défi Quartier et Familles Zéro Déchet"

85. Soutenir la formation d'un réseau des acteurs du réemploi et valoriser la seconde main

86. Introduire des clauses de réemploi et de réparabilité dans la commande publique



Nous voulons que celles et ceux qui le souhaitent puissent s'impliquer davantage dans la construction de projets pour la ville. Nous croyons à une ville réellement participative où le choix des habitant-e-s ne se fait pas uniquement au moment des élections. L'exemplarité et la transparence s'appliquent avant tout aux élu-e-s et aux instances de la ville.

87. Créer un service dédié aux participations citoyennes destiné à renforcer et appuyer toutes les procédures de participation, de concertation, de débat local

Ce nouveau service sera dédié à l'accueil des habitant-e-s dans un espace dédié pour les accompagner et les conseiller sur leurs projets (notamment dans le cadre du budget participatif, du bureau des temps et du droit à la pétition).

Au sein de cet espace il sera possible de contribuer aux projets participatifs en cours, de déposer une demande de subvention ou à un appel à projet et de prendre connaissance des projets subventionnés qui y seront présentés.

88. Renforcer les effectifs et les services des mairies de quartier

Le renforcement du rôle des mairies de quartiers permettra un échange au plus proche des habitant-e-s, en proposant des dispositifs accessibles et transverses, en s'appuyant sur les Brestois-es pour décloisonner les lieux de vie et les actions publiques, en redonnant une voix aux plus invisibles et en luttant contre l'exclusion. Il s'agira ainsi de faciliter la vie quotidienne des habitant-e-s, leur implication dans la vie de quartier (animations socioculturelles, soutien pour l'organisation de fêtes de

quartier...), et l'accès aux droits (aides aux formalités administratives, conseils juridiques, conseils et aides pour les budgets fragilisés...).

89. Mettre en place dans tous les quartiers des fonds d'initiative citoyenne, visant à financer les initiatives des habitant-e-s pour la vie de leur quartier. L'attribution de ces fonds sera gérée par les maires de quartier, les conseiller-e-s de quartier et les conseiller-e-s citoyen-ne-s

90. Créer un droit à la pétition (5 % du corps électoral) pour interpeller les élu-e-s et obtenir un avis du conseil

Ce droit permettra à chaque citoyen-ne d'exercer individuellement son pouvoir d'initiative politique. Dès lors qu'une pétition rassemblera les signatures d'au moins 5% du corps électoral, elle sera étudiée par les services et les élu-e-s et une réponse sera obligatoirement apportée lors du conseil municipal suivant.

91. Instituer une présidence des Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ) choisie parmi les conseiller-e-s de quartier (et non plus par un-e élu-e de la ville) pour conforter l'indépendance de ces instances

92. Mettre en place une assemblée du temps long à mi-mandat (cf pacte de la transition)

93. Instituer un bureau des temps chargé de travailler à l'accessibilité des horaires des services publics locaux

94. Augmenter le nombre de panneaux d'affichage libre et les séparer des panneaux pour les manifestations culturelles à but lucratif

95. Signature d'une charte d'engagement des élu-e-s et de la charte Anticor

96. Protéger les droits des élu-e-s de l'opposition pour garantir l'expression d'un contre-pouvoir

97. Rendre public et compréhensible le budget municipal

98. Rendre accessibles les données publiques (open data)

99. Mettre en place une charte de déontologie pour les élu-e-s et les services ainsi qu'un-e référent-e déontologue qui vérifiera son application

100. Mener une politique RH exemplaire en luttant contre les discriminations et toutes les formes de harcèlement, en renforçant la vigilance et en responsabilisant les agent-e-s dans leur travail

101. Allouer une part du temps de travail des agent-e-s de la collectivité à leur initiative pour le bien commun

102. Suppression du vote électronique et retour au vote papier

Le vote est un acte fondamental de notre démocratie. Les citoyen-ne-s doivent pouvoir comprendre et contrôler chaque étape des élections auxquelles ils prennent part. C'est à cette condition qu'ils peuvent avoir confiance dans notre système électoral. Le vote électronique confisque ce pouvoir, c'est pourquoi nous y sommes opposés. Nous remettons en place le vote papier, ce qui permettra un ré-investissement des Brestoises et des Brestois dans la vie de leur cité, car le dépouillement est aussi un moment convivial de partage autour des valeurs citoyennes.

103. Conforter le budget participatif

104. Laïcité : faire vivre et faire connaître le guide des bonnes pratiques sur la laïcité



Nous croyons à une vision de l'économie respectueuse de l'environnement. Nous mettrons en œuvre une véritable transition avec les acteurs économiques du territoire, mais aussi l'ensemble des habitant-e-s. Parce que Brest doit favoriser les créations d'emplois d'avenir, écologiques, qui aient du sens.

105. Créer un fonds coopératif local d'investissement dans la transition écologique

Il n'existe, à ce jour, aucun fonds disponible pour développer la transition écologique sur le territoire de Brest métropole, qui soit détenu par la collectivité, les particuliers et les entreprises locales. Le fonds d'investissement local est un outil financier qui permettra de soutenir les entreprises du territoire. Le capital déposé sera directement affecté au démarrage d'activités. Il sera composé d'une dotation de Brest métropole (50% maximum) ainsi que de dotations d'autres collectivités y ayant un intérêt et de fonds privés (fondations, banque des territoires, fonds de dotation, etc.), et bien entendu de fonds provenant de particulier-e-s, car l'objectif est de faire participer tou-te-s les habitant-e-s qui souhaitent investir dans la dynamique économique du territoire. Les entreprises dont les objectifs s'inscrivent dans les orientations de la politique d'investissement de la ville pourront bénéficier d'une aide financière sous la forme d'un prêt, d'une garantie de prêt ou autres types de financement.

106. Favoriser l'émergence de coopératives locales dans les domaines où il existe des carences (modèle Preston UK)

107. Créer des éco-pôles en ville autour de l'artisanat éco-responsable (sur le modèle des technopoles)

108. Encourager la création d'AMAP dans le domaine de l'artisanat associant producteur-riche-s, artisan-ne-s et consommateur-riche-s

109. Mettre en œuvre un plan emploi quartier, en s'inspirant du Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

110. Encourager la filière de déconstruction navale, dans le respect de normes sanitaires et environnementales responsables

111. Valoriser la pêche locale et favoriser les activités de transformation sur le port

112. Encourager de nouvelles activités économiques respectueuses de l'environnement et valorisant la rade

113. Veiller à la qualité des conditions de travail sur l'espace portuaire et à la santé des travailleur-se-s (veille/observatoire santé au travail)

114. Travailler à ce que Brest prenne pleinement sa place dans les filières industrielles en lien avec les énergies marines renouvelables et particulièrement les éoliennes flottantes

115. Oeuvrer pour l'inscription de Brest dans les schémas européens de transport

116. Soutenir les projets d'entreprises d'insertion qui créent de l'activité et de l'emploi pour les personnes qui en sont le plus éloignées

117. Soutenir l'entrepreneuriat artisanal dans les quartiers comme en centre-ville

118. Développer les conditions d'une vraie approche transversale de soutien aux entreprises sur tous les sujets sur lesquelles elles pourraient être accompagnées sur la transition écologique

119. Développer les locaux commerciaux à loyer modéré pour relancer l'installation de commerces et locaux professionnels en ville (dispositif du générateur étendu à Recouvrance par exemple)

120. Stopper la délocalisation des activités vers les zac en périphérie pour revitaliser le centre-ville et les centres de quartier

121. Offrir un week-end d'utilisation gratuite des transports à l'occasion de la Foire Saint-Michel

122. Faire un diagnostic de la vacance des locaux sur l'ensemble du centre ville et des centre-bourgs

123. Instituer des assises du commerce, de la restauration et de l'artisanat, pour favoriser le dialogue entre les élu-e-s, les commerces et les chambres consulaires

124. Développer les boutiques à l'essai dans des locaux inoccupés du centre-ville

125. Travailler sur le développement de l'usage des stationnements en parkings souterrains, près des zones de chalandise

126. Rénover les Halles de Saint-Louis en valorisant les savoir-faire locaux. Rénover le marché de Kerinou.

127. Aménager le premier terminal et comptoir de fret à la voile

Brest peut devenir une ville pionnière sur le fret à la voile qui commence à se développer. C'est un enjeu majeur pour réduire les pollutions liées aux transports commerciaux. Nous proposerons aux navires à voile des facilités portuaires attractives : prix, moyens de manutention adaptés, stockage, diffusion/distribution. Cette démarche environnementale inédite donnera à Brest un véritable rayonnement comme ville engagée et innovante.



Faisons de l'enjeu éducatif une politique totalement transversale : pensons la ville pour et par les enfants en termes de déplacements, d'aménagement urbain. Pensons-la également avec une démarche d'éducation à l'écologie, à l'égalité femme-homme et à la solidarité, leur donnant ainsi les clés pour devenir les citoyen-ne-s de demain.

128. Rythmes scolaires : Conserver une semaine de 4,5 jours avec 5 matinées d'école, des TAP repensés collectivement en 2022. Revenir sur une organisation de la semaine scolaire et des TAP, sur le modèle jours longs/jours courts, à la rentrée 2020

Nous défendons un rythme scolaire basé sur les cinq matinées d'enseignement. Cependant, l'organisation actuelle de la semaine scolaire ne donne pas satisfaction, ni aux parents, ni aux professionnels, ni aux enfants. Nous voulons revenir dès la rentrée 2020 aux «jours longs/jours courts», et entamer dès mars 2020 une réflexion sur l'organisation de la semaine scolaire en associant l'ensemble des acteurs. Pour la révision du PEC, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2022, nous lancerons une co-construction, avec les personnels de l'éducation nationale, les parents d'élèves, les agents municipaux et les acteurs associatifs et de l'éducation populaire pour définir une organisation du temps éducatif qui respectera ces 5 matinées de temps scolaire et visera à proposer des TAP de qualité (accès pour tous à la culture, au sport, au numérique, aux enjeux de la transition, langue et culture de Bretagne ...) Tous les scénarios d'organisation possibles et respectant ces deux règles seront discutés.

129. Penser la ville pour les enfants, les aîné-e-s et les personnes en situation de handicap pour faire une ville plus agréable, accessible et sécurisée pour toutes et tous

130. Ouvrir une seconde crèche bilingue sur Brest

131. Renforcer la création de crèches, augmenter le nombre de places et aider à l'installation des assistant-e-s maternel-le-s

132. Aménager des aires de jeux pour tous les enfants, y compris ceux qui portent un handicap

133. Former des ambassadeurs et ambassadrices de santé spécialisé-e-s sur la jeunesse

134. Faire le lien entre les jeunes et le monde professionnel (orientation professionnelle des jeunes)

135. Mettre en place une semaine à la rentrée, dédiée aux jeunes et rassemblant les acteurs de la jeunesse

136. Dans la mesure du possible, lier chaque école à un potager



Redonner sa place à la nature dans la ville, c'est protéger l'environnement et la qualité de vie. Nous voulons que tous les Brestoises et Brestoises aient un cadre de vie préservé qui s'adapte au mieux aux changements à venir.

137. Protéger les terres agricoles et naturelles

Le Plan Local d'Urbanisme de la métropole sera révisé pendant le prochain mandat. Cette révision sera précédée par un large débat démocratique associant largement les habitant·e·s, les acteurs associatifs et économiques et les élu·e·s. Le but sera de définir ensemble un nouveau PLU à la hauteur des enjeux contemporains, pour préserver les sols, la biodiversité et le climat, tout en offrant un cadre de vie propice à l'épanouissement de chacun·e et en encourageant les activités économiques locales. Nous défendrons l'objectif de zéro artificialisation des sols. La façon d'y arriver doit être débattue largement. Ce débat sera animé par une commission extra-municipale dédiée qui travaillera avec le conseil de développement du Pays de Brest.

138. Préserver la vallée du Restic et les terres agricoles de la fontaine Margot

Sans attendre la révision complète du PLU, dès le lendemain de l'élection, nous prendrons des premières mesures pour commencer ce chemin vers la zéro artificialisation, et nous nous engageons à :

- préserver la vallée du Restic, espace naturel remarquable au nord de Brest, en l'écartant définitivement des tracés possibles dans

le cadre d'un « contournement Nord-Lambezellec » ;

- faire un moratoire sur l'urbanisation prévue à moyen terme, pour laisser le temps au débat sur la révision de PLU de se dérouler. Cela permettra de sauvegarder davantage de terres agricoles. Par exemple, les terrains de la fontaine Margot cultivés en agriculture biologique par la ferme de Traon Bihan et dont l'urbanisation est encore à venir en 2024 seront confortés dans leur vocation agricole.

139. Atteindre l'objectif de Zéro artificialisation des terres

Nous nous engagerons sans attendre l'horizon 2040, à atteindre cet objectif le plus rapidement possible

140. Mesurer et améliorer la qualité de l'air et de l'eau

Pour préserver notre cadre de vie et notre santé, nous devons faire diminuer la pollution de l'air et de l'eau. Nous mettrons en place un réseau de capteurs dont les résultats seront rendus publics en direct. Nous pouvons agir sur la pollution de l'air en réduisant le nombre de voiture en circulation dans la ville. Un seuil d'alerte sera défini à partir duquel chacun·e sera incité·e à utiliser un autre moyen de transport que sa voiture individuelle.

141. Brest zéro pesticides pour le secteur public et privé

Nous prendrons un arrêté d'interdiction des pesticides dès que nous serons arrivés à la mairie. Nous combattons l'utilisation des pesticides dans le secteur public et privé. Les effets toxiques du glyphosate sont nombreux sur la faune mais également sur la résistance immunitaire de la flore. Nous instituerons en ville une politique Zéro Pesticide sur tous les espaces verts. Nous y développerons les coopérations entre les chambres d'agriculture et les agriculteur·rice·s pour éviter l'utilisation de pesticides et engrais chimiques.

142. Mettre en œuvre le nouveau plan climat et rechercher des axes d'amélioration supplémentaires dès le début du mandat

143. Viser le label Gold de la démarche Citergie et développer Tinergie en lien avec Ener'gence sur la rénovation des maisons individuelles et des copropriétés

144. Poursuivre les alliances territoriales pour assurer la qualité de l'eau

145. Ville "zéro pollution lumineuse" : expérimenter une trame noire, dans le prolongement de la trame verte et bleue, via la mise en place d'un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)

146. Elargir le périmètre des bâtiments publics concernés par un contrat de fourniture avec un fournisseur en énergie renouvelable

147. Créer de nouveaux parcs en ville reliés par une "boucle verte" et valoriser les abords de la Penfeld

Nous voulons créer des continuités vertes, en reliant les espaces verts par des cheminements végétalisés piétons et cyclables. Cela permettra de favoriser la

biodiversité mais aussi d'améliorer notre qualité de vie. Les Brestoises souffrent d'un accès trop limité à la Penfeld. Les espaces de promenade sont morcelés et interrompus régulièrement notamment par les passages routiers ou les parkings. Dès le lendemain de l'élection nous amorcerons un travail sur l'aménagement d'une continuité de promenade le long de la Penfeld. A terme, nous souhaitons l'ouverture complète de la Penfeld.

148. Remettre la Penfeld au cœur de la ville, relancer la «Commission Penfeld»

149. Permis de végétaliser la ville pour les particuliers (appui du service des espaces verts, "rond de jardin" et charte des communs)

150. Créer davantage de jardins partagés et familiaux

151. Installer des potagers sur les toits plats de bureaux ou d'immeubles

152. Planter 1 arbre par naissance



Notre ville possède une implantation et un environnement exceptionnels. Nous devons inscrire Brest dans les réseaux de villes européennes et faire valoir notre spécificité, nos valeurs et notre excellence en tissant des liens avec le monde entier.

153. Soutenir les projets de mobilités de jeunes scolaires (écoles, collèges et lycées) vers les villes jumelées

154. Intégrer l'association nationale des villes et territoires accueillants : l'ANVITA

155. Renforcer les moyens de la Métropole alloués à la recherche des fonds européens, à la veille des partenariats européens thématiques, à l'accompagnement et à l'information des acteurs locaux en lien avec les politiques européennes

156. Encourager les projets en lien avec les solidarités internationales

157. Faire de Brest une ville "hors TAFTA-CETA-JEFTA-APE"

158. Renforcer la place de Brest métropole dans l'association des villes atlantiques (AVA)

159. Renforcer la visibilité de Brest auprès des institutions européennes

160. Rendre accessible l'information institutionnelle de l'Union européenne à toutes et tous, notamment aux jeunes et aux associations du pays de Brest

161. Soutenir les projets de mobilités internationales

162. Accueil des chercheur-se-s et étudiant-e-s étranger-e-s : faire de Brest, une ville où il fait bon venir étudier, en pensant l'attractivité internationale de la ville, l'accueil des étudiant-e-s et des chercheur-se-s, les jumelages

163. Intégrer Brest dans les réseaux de villes européennes et s'inscrire dans les réseaux de villes en transition



Pour une gestion des finances publiques responsable, transparente et pour vivre au quotidien dans une collectivité saine, qui aie les moyens de ses ambitions.

164. Stabilité des impôts locaux à l'exception du Versement Mobilité (qui concerne les entreprises de plus 11 salarié.e.s)

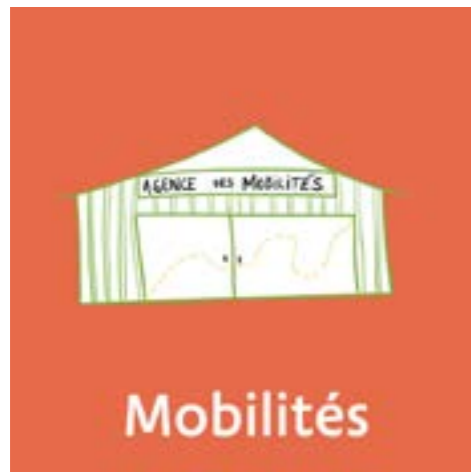
165. Faire des achats publics un levier de la transition écologique et des emplois locaux, et travailler avec les acteurs publics de la métropole pour élargir cette démarche

Les choix que font la collectivité pour ses achats doivent refléter des choix politiques et ne plus être dictés par les seuls critères économiques. Le levier de transformation de la société que représente la commande publique est très important. Depuis 2014 la loi permet la création d'un Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR). Nous mettrons en œuvre un SPAR qui intégrera des clauses pour agir dans l'ensemble de nos domaines d'action : PME/TPE, transition énergétique, insertion, handicap, égalité femme/homme, environnement, circuits courts...

166. Instituer un budget carbone qui sera voté en même temps que le budget monétaire. Il aura un objectif de diminution d'une année sur l'autre

Pour répondre aux enjeux climatiques, il est nécessaire de diminuer rapidement et

drastiquement les émissions de gaz à effets de serre. Dans ce domaine comme dans d'autres, les acteurs publics doivent être exemplaires. Pour pouvoir juger de l'impact des mesures, il est nécessaire de disposer d'un budget carbone fidèle à la réalité, afin de pouvoir prioriser les efforts à fournir. La ville et la métropole mesureront l'intensité carbone de leurs activités. Chaque année un budget carbone sera voté par les assemblées en amont du vote du budget financier.



Une ville agréable à vivre, c'est une ville apaisée et verdoyante où la part belle est faite aux transports en commun, aux piétons et aux cyclistes. Une ville où se déplacer est un plaisir grâce à des itinéraires bordés de verdure et des zones de trafic limité. Une ville où les transports en commun sont fréquents et accessibles à chacun·e.

167. Créer une Agence des Mobilités du Pays de Brest

Sur le modèle d'Ener'gence pour les questions d'énergie, l'Agence des Mobilités s'adressera à plusieurs publics et aura une gouvernance partagée. Elle sera guichet unique pour les usager·e-s, proposera des diagnostics et de l'animation pour les établissements scolaires et les entreprises, et conseillera les collectivités. Cette Agence se construira en lien avec les acteur·rice-s du territoire notamment avec la plateforme mobilité du Pays de Brest pour les publics les plus fragiles. Elle prendra place dans un lieu physique et proposera des services mobiles pour accompagner au mieux notre territoire vers une transition écologique.

168. Faire des transports en commun une véritable alternative : renforcer fortement le réseau de bus et leur fréquence

Si on veut convaincre les habitant·e-s d'adopter les transports en commun il faut un réseau de qualité dans sa globalité. Nous réaliserons donc un investissement sans précédent pour y arriver. 1M€ supplémentaire sera consacré chaque année aux lignes de bus de la ville de Brest et 1M€ aux lignes des autres communes de la métropole. Cela nous permettra de revoir le tracé des lignes pour que chacun·e ait un

arrêt de bus à proximité et pour avoir des horaires plus fréquents.

169. Construire la 2e ligne de tram vers l'Hôpital de la Cavale Blanche et un Bus à Haut Niveau de Service vers Lambézellec

Nous sommes pour une seconde ligne de tramway entre la gare et l'hôpital de la Cavale Blanche et pour une ligne de Bus à Haut Niveau de Service entre la gare et Lambézellec. Ce choix est d'ailleurs largement partagé par les brestoises qui ont pu s'exprimer sur le sujet puisqu'une concertation a été menée l'été dernier. Ce sera l'investissement majeur de notre mandat puisque le coût est évalué à 180M€. Son financement ne sera pas assuré par une hausse d'impôt mais par une hausse du versement transport (passage de 1,8 à 2%) payé par les entreprises de plus de 11 salarié·e-s.

170. Organiser un bus de nuit et étendre les horaires du tram (avec présence de médiateur·rice-s), et les rendre gratuits le weekend

171. Travailler sur l'abonnement mensuel à Bibus, pour aboutir au cours du mandat à une grille tarifaire simplifiée et stable avec 4 types de tarifs selon les ressources des usager·e-s : 40/20/10/0 euros par mois. Améliorant ainsi la tarification sociale

172. Rendre accessibles les tarifs sociaux Bibus aux étudiant·e-s boursier·e-s. Tarif Tempo (revenus les plus faibles) amené de 6,2€ à 0€

173. Penser la ville pour les piéton·ne-s : sécurisation des abords des écoles, rues piétonnes, circulation apaisée

Nous généraliserons progressivement les zones à 30 km/h, sauf sur les axes structurants et nous systématiserons les zones de rencontre où les piétons sont prioritaires et la vitesse limitée à 20 km/h dans les centres-bourg. Nous expérimenterons la piétonnisation de certaines rues en concertation avec les habitant·e-s et les commerçant·e-s. Les abords des écoles seront sécurisés : piétonnisation, installation de zones de ralentissement, renforcement de la signalisation, végétalisation et équipements urbains viseront le double objectif de sécurité et de qualité de vie. Adapter les écoles aux déplacements du quotidien est aussi un enjeu de transition écologique. Nous sécuriserons les trajets pour venir à l'école à pied ou à vélo, notamment en sécurisant des stationnements vélo aux abords des écoles, en distribuant gilets jaunes et lumières, en organisant selon les cas des covoiturages, pédibus et vélobus. La dépose en voiture sera organisée. Ces mesures s'inscriront dans des Plans de Déplacement d'Établissement Scolaire (PDES) à construire avec tous les acteurs concernés.

174. Développer la pratique du vélo et encourager un "système vélo"

Stationnements vélo sécurisés dans tous les quartiers, aménagement de parcours continus et sécurisés, encouragement et formation à la pratique, sensibilisation, encouragement des entreprises et professionnel·le-s à utiliser les vélo-cargos.

175. Expérimenter un bus-rade entre Plougastel et le Technopôle en passant par Le Relecq-Kerhuon et les ports de Brest, comme alternative à l'usage de la voiture individuelle

176. Réfléchir aux aménagements et aux modes de déplacements sur et vers le port de Co' : Poser la question du stationnement et des voies piétonnes et cyclables sur le front de mer

177. Faire une vraie place aux enfants dans la ville : développer le principe de "rue aux enfants, rue pour tous". Expérimentation de la fermeture de rues à la circulation pour permettre aux enfants de s'approprier l'espace public

178. Améliorer le stationnement voiture des résident·e-s. Etudier la mise en place de nouveaux parkings silos pour libérer de l'espace public

179. Développer le covoiturage et l'auto-partage

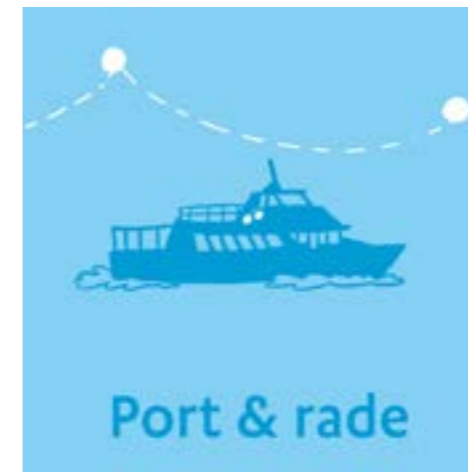
180. Généraliser les zones à 30 km/h et systématiser les zones de rencontre dans les centres-bourg (priorité aux piéton·ne-s et vitesse limitée à 20 km/h)

181. Travailler sur l'interconnexion tram/train

182. Encourager les initiatives de pédibus et vélobus pour le ramassage scolaire



Les technologies de l'information et de la communication peuvent permettre de relier les habitant·e·s et de faire connaître les actions engagées par la commune, par les associations et les particuliers. Nous voulons également rendre les outils numériques accessibles au plus grand nombre, et en faire un levier du changement.



Brest est née de la mer, son destin est indissociable de la rade et de l'océan. Avec les énergies marines renouvelables, les biotechnologies, la voile, il y a tant à faire ! Inscrire le port de Brest dans les réseaux de transport européens, diversifier les activités portuaires, militer pour le rôle clé de Brest dans la réglementation du trafic maritime mondial, voilà autant d'opportunités à saisir.

183. Poursuivre le projet Internet pour tous / Internet en habitat social

184. Favoriser l'usage des outils numériques libres par tou-te-s et respectueux de la vie privée

185. Continuer le soutien à l'usage de l'Heol numérique

186. Populariser et faire connaître la fabrication numérique (poursuivre Fab@Brest)

187. Faciliter l'accès à la formation : numérique, intelligence collective, accès à l'écrit et à l'oral

188. Améliorer l'accès au digital tout en gardant des interfaces matérielles et humaines

189. Favoriser les services collaboratifs (fablab, makerspace, framasoftware, chaton)

190. Favoriser le déploiement du réseau de fibre métropolitain

191. Accompagner le GIX Brestix

192. Brest.fr : rendre le site plus accessible (et plus utile)

193. Favoriser le collaboratif (fablab, makerspace)

194. Faire de wiki Brest un outil intégré dans la valorisation du patrimoine local

195. Faire de la carte Korrigo la carte d'accès aux services locaux

196. Moderniser les outils collaboratifs à disposition des agents de la ville

197. Anticiper les conséquences de l'élévation du niveau marin sur les zones portuaires

198. Favoriser l'éco-tourisme maritime en rade, au port de Brest

199. Travailler à la mise en place d'une véritable gouvernance de la rade, qui associe l'ensemble des collectivités riveraines et des acteurs professionnels de cet espace unique et remarquable

200. Revoir l'aménagement et l'accessibilité de la plage du moulin blanc

201. Encourager la pratique de la voile scolaire et la découverte du milieu marin

202. Travailler localement pour que se développent les liens entre les différents acteurs de la recherche, de l'innovation, de l'industrie et des ports afin de réinventer l'activité portuaire à Brest et réintégrer ces ports pleinement dans la ville



La sécurité est un droit fondamental. Nous devons mettre tout en œuvre pour diminuer toutes les formes de violences et aller vers une société apaisée. Nous proposons un grand plan « Revivre son quartier », et des solutions claires et efficaces, loin des gesticulations électoralistes ; pour lutter contre toutes les violences.

203. Améliorer l'accueil et la protection des victimes de violences en réhabilitant le Cercle Naval

Les violences intra-familiales sont les trop nombreuses et les plus traumatiques car elles touchent une sphère qui devrait sembler protectrice, la cellule familiale. Ce nouvel espace sera dédié à l'accueil et l'accompagnement des victimes, à la prise en charge des femmes et enfants en danger. Il permettra d'améliorer aussi les liens de travail entre les policier-e-s, les travailleur-se-s sociaux-ales et les associations. Le transfert du commissariat principal au Cercle Naval sera proposé à l'Etat dans ce but.

204. Doubler le nombre des médiateurs-rice-s urbain-ne-s. Mobiliser et concerter les éducateur-rice-s de rue, les gardien-ne-s d'immeubles. Il faut assurer une présence humaine et bienveillante partout et particulièrement dans les points sensibles des quartiers

La sécurité est un droit fondamental. Nous devons mettre tout en œuvre pour diminuer toutes les formes de violences et aller vers une société apaisée. La pauvreté, l'abandon des populations vulnérables, la prolifération du racisme, du sexisme, du machisme, les inégalités croissantes, et la violence symbolique contribuent à

la violence physique de nos sociétés. La seule politique efficace est une politique de tranquillité publique appliquée à tous les domaines de l'action communale : Nous mettrons en place avec les habitant-e-s un plan « Revivre son quartier » ambitieux, qui comprendra la sécurité, l'aménagement du territoire, les transports, l'aide sociale et la revitalisation des quartiers.

Les 10 actions phare du plan "Reviser son quartier" ici. ([mettre un lien https://www.brest-ecologie-solidarites.bzh/2020/02/01/le-plan-reviser-son-quartier-pour-une-ville-solidaire-et-protectrice/](https://www.brest-ecologie-solidarites.bzh/2020/02/01/le-plan-reviser-son-quartier-pour-une-ville-solidaire-et-protectrice/))

205. Réunir « les acteurs de la nuit » pour élaborer une politique de la nuit qui protège : des bus tardifs, des médiateur-rice-s de nuit, de la prévention alcool et stupéfiants, des lieux adaptés aux pratiques festives, etc.

206. Mettre en place des mesures d'information et de prévention sur les risques industriels et nucléaires

207. Organiser un bilan public annuel de l'action municipale et citoyenne autour de la tranquillité publique

208. Développer les marches exploratoires des femmes dans l'espace public



Nous défendons un véritable service public social du sport qui permette la pratique de toutes et tous, quel que soit son âge ou son état de santé, en lien avec les différents acteurs locaux du sport.

209. Réhabiliter ou créer des terrains de sport, gymnases et autres équipements sportifs pour défendre l'accès au plus grand nombre à la pratique sportive, notamment le terrain de foot Guéguéniat et le terrain multisport Menez Paul

210. Favoriser l'activité physique comme un élément de santé publique, à tous les âges et faire vivre la convention sport/santé

211. Reconnaître et valoriser le bénévolat sportif, important à Brest, par la mise en place de formations, de reconnaissance des compétences

212. Combattre la violence, le racisme et le sexisme dans les stades et ailleurs

213. Ré-interroger le projet du stade de football au Froustven. Concerter et impliquer les Brestoises dans le choix de rénover le stade existant, Stade Francis Le Blé, ou de bâtir un stade privé

Nous questionnerons la pertinence d'un nouveau stade de foot au Froustven, avec les porteurs du projet et les représentants des supporter-rice-s, les usager-e-s du stade, sur la base d'études sérieuses, et dans le respect de la démocratie, pour envisager

une possible rénovation du stade actuel en cœur de ville avant toute autre hypothèse.

214. Soutenir le développement et valoriser le sport amateur et de loisirs

215. Proposer un guide, une charte d'engagement et un kit pour écologiser les manifestations sportives et les festivals

216. Développer les parcours santé dans la ville pour inciter à la pratique du sport

217. Accompagner les Ehpad dans le développement de l'activité physique adaptée

218. Favoriser l'intégration sociale par le sport des personnes en situation de handicap



Nous voulons stopper l'étalement urbain. Cela implique une densification urbaine réfléchie, qui laisse davantage de place à la nature pour une ville agréable à vivre. Nos mesures vont dans le sens d'une revitalisation du centre-ville et des centres-bourgs.

219. Installer des aménagements urbains adaptés aux anciens

Pour leur rendre la ville plus accessible, nous améliorerons la voirie de façon à maintenir la mobilité et le lien social. Notamment en installant plus de bancs, de rampes et de mobiliers urbains adaptés et en portant une attention particulière à la réfection des trottoirs.

220. Réduire la place de la publicité en ville, pollution visuelle et gaspillage énergétique

La place de la publicité doit être revue. C'est une pollution visuelle, un gaspillage énergétique lorsqu'il s'agit de panneaux électrifiés, et une incitation à la surconsommation. Nous réduirons dans un premier temps la taille et le nombre des panneaux publicitaires à Brest en révisant le Règlement Local de Publicité (RLP). A la fin de la délégation de service public à l'opérateur gérant le mobilier urbain, nous proposerons des alternatives à ce fonctionnement pour réduire drastiquement la publicité en ville. Par ailleurs, nous augmenterons les panneaux d'affichage libre pour les événements culturels et à but non lucratif.

221. Promouvoir l'éco-conception et l'isolation des bâtiments et les métiers de la déconstruction

Le secteur du BTP génère environ 247 millions de tonnes de déchets par an en France et seulement 35% sont actuellement recyclés alors que 80 à 90% sont réutilisables. Il faut donc accompagner le développement d'une filière de réemploi des matériaux et de valorisation des déchets du BTP. De plus, le secteur du bâtiment représente 45% de la consommation d'énergie en France, 22% des émissions de Gaz à Effet de Serre, 25% de la consommation d'eau, et utilise beaucoup de ressources naturelles (granulats, bois tropicaux...). C'est donc un secteur à fort enjeu environnemental. Nous proposons d'intégrer les réflexions autour de la déconstruction dans les projets de construction, de créer un atelier central municipal du réemploi de matériaux du bâtiment, qui aura pour mission de reconditionner, préparer, réparer si besoin, stocker pour améliorer la disponibilité des produits et augmenter les opportunités de réemploi, et d'élargir la réflexion autour des éco-matériaux de manière systémique.

222. Mener et favoriser la participation des habitant·e·s aux opérations de renouvellement urbain (ANRU) engagées à Bellevue et Recouvrance. Mener les politiques de rénovation de l'habitat (OPAH-RU) sur de nouveaux quartiers prioritaires comme Kerinou

223. Lancer un plan pluriannuel d'investissements (PPI) sur l'adaptation des écoles au changement climatique, désimperméabiliser les cours et végétaliser les toits des écoles

224. Poursuivre et accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics

225. Développer une offre diversifiée de logements pour les étudiant·e·s, notamment en impliquant les bailleurs sociaux sur des logements disponibles pour la colocation

226. Favoriser l'habitat partagé, intergénérationnel mais aussi l'adaptation du parc de logements sociaux pour les personnes âgées à faibles ressources

227. Réaménager les espaces urbains en fonction des envies et besoins des gens qui habitent le quartier, en lien avec les CCQ, les Conseils citoyens, les acteurs locaux

228. Favoriser l'installation d'activités économiques (épiceries, petits commerces...) et culturelles dans tous les quartiers

229. Aller plus loin dans les plans de redynamisation (habitats, commerces) du haut Jaurès et de Recouvrance

230. Lancer une grande concertation populaire pour le réaménagement de la place de la Liberté et des espaces urbains repérés comme sensibles et ayant besoin d'animation dans chaque quartier

231. Mener une stratégie d'acquisition immobilière, en centre ville, sur des îlots urbains pour créer des démonstrateurs d'îlots en transition

Rénovation du bâti, végétalisation des cours intérieures : appuyer les copropriétés du centre ville souhaitant s'engager dans cette démarche d'amélioration de la qualité et de végétalisation de l'habitat.

232. Élaborer notre nouvelle stratégie de territoire en concertation avec les autres communes de la Métropole et les habitant·e·s : pour une Métropole qui a réussi sa transition écologique en 2050

233. Améliorer la gestion et la collecte des eaux pluviales

234. Installer des points d'eau potable dans la ville

235. Étudier la mise en place d'un système de tiers-financement pour la rénovation des logements

Étudier cette possibilité avec les acteurs du Pays de Brest et Région Bretagne.

236. Relancer la réflexion autour de l'avenir de Pontaniou



BREST

ÉCOLOGIE

SOLIDARITÉS

Liste des candidat.e.s

1. **Ronan Pichon** 49 ans Informaticien
2. **Marion Maury** 37 ans
Cadre de l'insertion professionnelle
3. **Xavier Hamon** 48 ans Praticien hospitalier
4. **Régine Roué** 56 ans Chargée de mission numérique
5. **Fragan Valentin-Lemeni** 37 ans
Professeur d'histoire-géographie
6. **Caëlle Morvan** 48 ans Psychologue
7. **Glen Dissaux** 35 ans Directeur d'association
8. **Christiane Migot** 64 ans
Professeure documentaliste
9. **Gwendal Quiguer** 32 ans Sans emploi
10. **Nathalie Chaline** 55 ans Travailleuse sociale
11. **Atilio François** 66 ans Océanologue (retraité)
12. **Béatrice Lebel** 61 ans Cadre administratif
13. **Fred Le Duff** 52 ans Professeur des écoles
14. **Hélène Le Tellier** 55 ans
Directrice relations aux publics
15. **Thierry Abalea** 59 ans Salarié associatif
16. **Pauline Louis-Joseph-Dogue** 37 ans
Professeure des écoles
17. **Pierre Guézennec** 51 ans
Professeur de mathématiques
18. **Élise Hamard-Péron** 36 ans Professeure de SVT
19. **Thierry Fayret** 50 ans Ingénieur
20. **Marie Sergent** 61 ans Infirmière
21. **Brewalan Marié** 21 ans Étudiant
22. **Roselyne Filipe** 59 ans Conseillère à l'emploi
23. **Gauthier Auclair** 25 ans Étudiant
24. **Elsa Guillemin** 32 ans Professeure des écoles
25. **Christian Bucher** 64 ans
Attaché territorial (retraité)
26. **Isabelle Melscoet** 49 ans Opticienne mutualiste
27. **Philippe Le Floch** 54 ans Aide-soignant
28. **Saoirse Cleary-Gately** 25 ans Gérante de commerce
29. **Guillaume Castel** 31 ans Gestionnaire administratif et juridique
30. **Fanny Guizien** 30 ans Médecin
31. **Josselin Paris** 45 ans Artiste-auteur
32. **Delphine Dall** 33 ans Responsable export
33. **Yvan Réaud** 36 ans Technicien en océanographie
34. **Alice Pennors** 38 ans Analyste stratégique
35. **Benoist Schimmel** 58 ans Professeur des écoles
36. **Lucie Bataille** 35 ans Styliste
37. **Glenn Cadiou** 40 ans Travailleur social
38. **Nolwenn Chaslot** 35 ans Coordinatrice associative
39. **Ronan Bentz** 31 ans Ingénieur
40. **Valentine Iannone** 36 ans
Gérante d'un salon de thé ambulant
41. **Olivier Trinh** 37 ans Médecin
42. **Agnès Calvez** 53 ans Aide-soignante
43. **Paul Geffrelot** 28 ans Chargé de production musicale
44. **Marion Jensac** 33 ans
Gestionnaire administrative et RH
45. **Florian Hug-Fouché** 32 ans Consultant
46. **Valérie Auffray** 53 ans Secrétaire
47. **Patrick Calvez** 62 ans Électricien (retraité)
48. **Odile Coant** 57 ans Infirmière
49. **Mohamed Fardoun** 69 ans Chirurgien hospitalier
50. **Annick Roudot** 63 ans Sans emploi
51. **Thierry Terre** 66 ans Retraité
52. **Anne-Marie Kervern** 74 ans
Retraîtée de la fonction publique
53. **Michel Joanny** 69 ans Retraité
54. **Marif Loussouarn** 64 ans
Conseillère mission locale (retraitée)
55. **Michel Briand** 67 ans Directeur d'études